

Les « gouttes de lait » à Québec 1905-1970 de la Broquerie Fortier

Numéro 28, hiver 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7990ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fortier, d. (1992). Les « gouttes de lait » à Québec 1905-1970. *Cap-aux-Diamants*, (28), 52–55.

Les «gouttes de lait» à Québec 1905-1970

AU SECOURS DES NOURRISSONS

Au début du siècle, le taux élevé de mortalité infantile inquiète. On prend la décision de mettre sur pied une association de cliniques. Ces dernières, les «Gouttes de lait» prodigueront des conseils aux jeunes mamans. L'auteur de cet article, le D^r de la Broquerie Fortier, y a œuvré durant de nombreuses années.

par de la Broquerie Fortier*

PARMI LES OEUVRES MÉDICALES ET SOCIALES, LES PLUS efficaces de la lutte contre la mortalité infantile de la première enfance sont les «Consultations des nourrissons», mieux connues sous le vocable de «Goutte de lait».

À Québec, naît en février 1905 une première Goutte de lait à la «Crèche» de l'hospice Bethléem, au 2 rue Ferland, à la suite de l'initiative de la supérieure des soeurs du Bon-Pasteur, soeur Marie de Saint-Vincent-de-Paul (1827-1907) et de la collaboration d'un pédiatre, le D^r René Fortier, premier professeur de pédiatrie à la Faculté de médecine de l'université Laval.

Le docteur de la Broquerie Fortier, titulaire à la Clinique Saint-Pascal, 1935-1962. (Archives de l'auteur).



Madame Jules Tessier, fondatrice et première présidente de l'Association québécoise de la Goutte de lait, 1915-1932. (Archives de l'auteur).

Maman veut des conseils

Les mères et les nourrissons des quartiers du Palais et de la Basse-Ville s'y inscrivent et reçoivent les conseils d'hygiène infantile, alimentaire, corporelle et domiciliaire. Le pédiatre recommande l'allaitement maternel. À cette occasion, les mères reçoivent des feuillets d'*«instructions»* sur la technique de l'allaitement, du sevrage et de l'allaitement artificiel. En outre, une quantité substantielle de lait de vache, dont la salubrité a été contrôlée depuis sa cueillette jusqu'à la préparation des biberons, eux-mêmes stérilisés, leur est gratuitement fournie.

En mai 1908, le déménagement de l'Hôpital de la Miséricorde et de la Crèche Saint-Vincent-de-Paul, à la campagne, sur le chemin Sainte-Foy, met fin aux activités de ce premier organisme voué à la promotion de l'hygiène en milieu urbain, qu'est la Goutte de lait.

Sept ans plus tard, naît une Goutte de lait d'initiative privée, L'Association québécoise de la Goutte de lait.

Le 9 avril 1915, convoquées à l'Hôtel de Ville de Québec par Madame Jules Tessier, trente-deux dames de la haute société francophone et irlandaise

daise, enthousiasmées par l'exposé de la nécessité et des bienfaits d'une telle œuvre pour la ville de Québec, procèdent aussitôt à sa fondation. Le nouvel organisme s'appuie sur un exécutif composé de sept membres et sur un grand conseil de dix-neuf membres choisis parmi les dames présentes. On leur confiera la responsabilité d'assurer le fonctionnement des futures Gouttes de lait. Afin de former un «Comité médical», les dames sollicitent l'adhésion de quelques médecins.

Le but de l'œuvre est: l'instruction des mères en hygiène infantile par des consultations et des conférences publiques données par certains médecins. Une distribution de biberons de lait stérilisé sera effectuée pour les familles les plus nécessiteuses. La conservation du lait sera assurée durant la saison estivale par la fourniture de petites glacières.

Sources de revenus

De 1915 à 1970, trois sources de revenus assurent sa croissance. Les unes, statutaires: la Ville de Québec et le gouvernement provincial; les autres, de source privée, sous la forme d'une «quête à domicile», en mai, et d'une «vente de charité» (un bazar), en octobre, et auprès de certains organismes civils et amis de l'œuvre.

Dès le mois de mai, le Conseil municipal verse une subvention de 500 \$. L'œuvre peut démarrer. L'année suivante, la Ville lui octroie un montant annuel de 2 500 \$ puis hausse sa quote-part à 3 000 \$; en octobre 1926, elle atteint 6 000 \$.

De son côté, le gouvernement provincial accorde une subvention de 2 000 \$. En 1924, elle sera portée à 4 000 \$, mais conditionnelle à une réorganisation complète de son secteur médical. En 1925, les subventions des deux pouvoirs publics représentent la moitié des revenus.

Avec les années, le gouvernement du Québec augmente sa part de financement. Il verse d'abord un montant de 8 200 \$, en 1942, de 9 000 \$ et de 12 000 \$, en 1951. La *Quête à domicile* et la *Vente de charité* – qui sont des campagnes de sollicitation annuelles – permettent de recueillir des revenus oscillant entre 2 500 \$ et 4 000 \$ selon les années. En 1939, la *Vente de Charité* ne participe plus au financement.

En mai 1951, le Conseil central des œuvres accorde une première subvention de 9 000 \$ et versera, par son intermédiaire, à l'avenir, la subvention de la Ville de Québec (6 000 \$). En outre, «toute autre source de revenu lui est interdite» sauf, bien sûr, celle du gouvernement provincial. La subvention de 1955 sera de 20 000 \$, celle de 1958, de 23 500 \$ et celle de 1962, de 29 100 \$.

Combattre la mortalité infantile

La lutte contre la mortalité infantile, dont le taux moyen pour la ville de Québec est de 24 pour cent des naissances vivantes, incite l'œuvre à établir en priorité ses Gouttes de lait dans les paroisses les plus touchées: Saint-Sauveur (28 %) en juin 1915; Saint-Malo (31 %) en septembre 1915 et Stadacona (26 %) en novembre de la même année. À l'Hôtel-Dieu, en juillet, un dépôt de distribution de lait est annexé au Dispensaire des pauvres, où le D^r René Fortier effectue ses consultations médicales pour enfants depuis 1894. Très tôt, cette distribution aux familles nécessiteuses inscrites aux Gouttes de lait s'est faite dans les locaux de chacune d'elles.



Scène de consultation à la Clinique Saint-Pascal. Garde Gilberte Demers, surintendante (assise) et garde Blain Corriveau-Charest, titulaire (debout). (Archives de l'auteur).

Aux quatre «Consultations des nourrissons» de 1915, s'en ajoutent cinq nouvelles, de 1916 à 1919. Des statistiques révèlent alors qu'en 1918, 65 % des mères allaitent et que la mortalité infantile parmi les nourrissons inscrits se situe à 9,5 %. Deux ans plus tard, elle s'établit à 7,3 %.

Des infirmières se spécialisent

Un décret du Service provincial d'hygiène, reçu à la fin de l'année 1923, enjoint le Conseil d'administration de procéder à une réorganisation complète de son secteur médical. La direction médicale sera alors confiée au D^r René Fortier. Il verra à mettre sur pied un dispensaire-école où les infirmières-visiteuses «iront désormais chercher la science nécessaire à leurs fonctions». La direction de ces infirmières est confiée à garde Hermine Dupuis, infirmière diplômée de Montréal et antérieurement à l'emploi d'une compagnie d'assurances, la Métropolitaine, à Joliette.

En 1924, le Bureau médical procède à une uniformisation du fonctionnement des Gouttes de lait. À l'avenir, «les dispensaires opéreront deux fois la semaine, du mois d'octobre au mois de mai, et trois fois la semaine, du mois de mai au mois d'octobre». Un «Régime alimentaire des nourrissons», depuis le 8^e mois jusqu'au 24^e mois, sera imprimé et distribué gratuitement aux mères inscrites.



Madame Valmore Bienvenue, cinquième présidente, 1941-1953.
(Archives de l'auteur).

Le dispensaire-école est institué à l'Orphelinat Saint-Sauveur, dans la rue Sauvageau, en collaboration étroite avec la directrice des infirmières. En 1925, un cours de puériculture aux infirmières y est donné.

Expansion et recrutement

Entre temps, bien sûr, Hermine Dupuis procède au recrutement du personnel infirmier. Elle s'associe, en tout premier lieu, Madame Anne-Marie Roy. En 1925, deux nouvelles infirmières s'associent à elles. Deux ans plus tard, une cinquième vient les rejoindre. Onze cliniques sont sous leur responsabilité. Elles ont pour tâche d'accueillir, d'enregistrer, de dévêtir et de peser les nourrissons avant qu'ils reçoivent la consultation du médecin. Lors de leurs visites à domicile, elles s'informent et surveillent la technique et l'hygiène de l'alimentation maternelle ou artificielle, en apportant fréquemment les modifications qui s'imposent.

Tout cet enseignement, le leur comme celui du médecin, se reflétait sur les résultats statistiques que voici. En 1928, sur les 1 922 nourrissons inscrits, 39 % étaient alimentés au sein, 7 % à l'allaitement mixte et 52 %, à l'allaitement artificiel et à une alimentation solide. Quant à la mortalité infantile, elle n'est plus que de 2 %. En 1930, elle est de 1,75 % dont le tiers attribuable à des troubles digestifs. On compte alors 2 577 nourrissons inscrits dans les douze cliniques.

Le départ de garde Dupuis, en 1929, et le décès de D^r Fortier (1866-1929) apportent des changements dans la direction des infirmières et des médecins. Madame Porter (1929-1933) se voit confier celle des infirmières et le D^r Charles Turcot (1929-1947) prend la direction du groupe médical.

L'expansion que prend la Goutte de lait conduit, dès 1930, à recruter quatre autres infirmières-visiteuses.

La démission, pour «raisons de santé», de Madame Jules Tessier le 14 octobre 1932 est suivie d'une mobilité présidentielle jusqu'en octobre 1941, alors qu'une cinquième présidente, Madame Valmore Bienvenue, est désignée. L'œuvre prend alors un essor considérable, tant sur le plan administratif que médical et social (1941-1953). Elle s'appuiera sur le Service des infirmières-visiteuses institué en 1933 par la deuxième présidente, Madame C.V. Johnson, dirigé alors par garde Cécile Caron. Un Bureau médical légalement constitué voit le jour, le 13 octobre 1949, et la secondera dans toutes ses initiatives administratives que le problème financier entraîne et dans les projets de doter la ville de Québec d'une organisation complète de protection médicale, à la fois pour la première enfance, pour l'âge préscolaire (0-6 ans) et l'âge scolaire (6-15 ans).

À ce propos, des mémoires sont soumis aux autorités municipales en 1945, 1949 et 1950. Avec l'Assistance maternelle de Québec (1919), toutes deux constitueraient la Division d'hygiène maternelle et infantile du Service d'hygiène de la ville. Cette structure répond au Plan fédéral-provincial sur l'hygiène publique institué par le gouvernement fédéral, en 1949.

De meilleures conditions de travail

En janvier 1950, le Conseil d'administration accepte de faire partie des œuvres que la Fédération des œuvres de charité propose de réunir en un Conseil central. En février, le Bureau médical demande qu'une subvention de 16 000 \$ soit octroyée à la Goutte de lait. La subvention de 15 000 \$, versée en 1951, répond au Mémoire des infirmières-visiteuses qui réclament un ra-

justement de leur salaire. Selon les années de service, elles touchent de 150 \$ à 200 \$ par mois. Sept ans plus tard, le Conseil central des œuvres leur accorde un plan de sécurité sociale comportant une assurance-vie collective et une assurance-maladie.

À la fin de l'année 1950, le président du Bureau médical (1947-1970), qui est l'auteur de ces lignes, et la surintendante des infirmières-visiteuses sont invités au conseil d'administration. Trois ans plus tard, le 16 septembre 1953, l'exécutif du conseil d'administration porte à la présidence Madame Antoine Lemieux et élit une nouvelle secrétaire, Madame Boisseau Picher. La recherche de subventions municipales et gouvernementales mobilise ses douze membres. Les 16^e, 17^e et 18^e succursales de la Goutte de lait sont inaugurées en 1954.

Sous la présidence de Madame Jean Saint-Jacques (1956-1970), le problème crucial demeure toujours l'insuffisance des revenus.

Un *Mémorendum* est transmis le 25 mai 1960 au ministre du Bien-être social, l'Honorable Jean-Jacques Bertrand.

Le rapport des auditeurs fait ressortir qu'une nouvelle subvention au montant de 8 681,76 \$, ajoutée aux 12 000 \$ déjà souscrits, permettrait de rencontrer les dépenses prévues au budget de 1959-1960.

L'œuvre apprend, lors d'une entrevue avec le sous-ministre du Bien-être social, le D^r Georges Grégoire, que, dans le cadre de l'entente fédérale-provinciale sur l'hygiène publique et la Loi provinciale de l'Hygiène, «la responsabilité de subventionner les œuvres d'hygiène comme la nôtre est maintenant du domaine des municipalités». La subvention gouvernementale demeure inchangée.

Du Conseil central des œuvres, en février 1965, parvenait à la Ville une demande de doubler (150 000 \$) sa contribution à ses œuvres. «Sans quoi, affirmait-il, il se verra obligé de supprimer ses subventions au Refuge de nuit, à l'Assistance maternelle de Québec et à la Goutte de lait». Le 5 mars, à l'occasion de la bénédiction des nouveaux locaux du service de santé de la ville de Québec, dans une aile de l'Hôpital Civique, le nouveau directeur, le D^r Jacques Roussel, révèle qu'un Comité consultatif d'hygiène maternelle et infantile sera mis sur pied afin de réaliser une «réorganisation de l'hygiène de l'enfance à Québec».

C'était, à n'en pas douter, le réveil de notre «Mémoire» du 19 mai 1950, recommandant qu'un tel

service soit incorporé au service d'hygiène et que la Goutte de lait y soit active.

Lors de l'assemblée du comité consultatif, le 30 juin, nous eûmes à soutenir cette indispensable entité d'hygiène préventive de l'enfance et à offrir de nouveau la participation de la Goutte de lait dont l'expérience, en ce domaine, atteignait déjà cinquante ans.



Madame Jean Saint-Jacques, septième présidente, à partir de 1956. (Archives de l'auteur).

De la Goutte de lait aux cliniques civiques

Cinq ans plus tard, en 1970, la réorganisation du service d'hygiène publique de la ville est terminée. Trois cliniques sont accessibles à l'enfance. L'une à la Centrale de police, au Parc Victoria, pour les paroisses de Saint-Roch et de Saint-Sauveur; une deuxième à l'Hôpital Civique, sur la Canardière, pour la population de Saint-Pascal et de Limoilou; une troisième à l'hôtel de ville même, dans les anciens locaux de la Police, pour la Haute-Ville et le quartier Champlain. Toutes trois sont sous la direction d'un pédiatre, D^r Paule Ladouceur-Dupuis, ex-collaboratrice de la Goutte de lait.

Aujourd'hui, l'œuvre de l'Association québécoise de la Goutte de lait a cessé ses activités. Elle s'est ensevelie dans un linceul de gloire au service de l'enfance, assurée qu'elle a suscité et inspiré dans le contexte nouveau de la «sécurité sociale», la municipalisation, pour le moins, de la protection maternelle et infantile dans la ville de Québec. ♦

*Médecin